



AISM

**Association intercommunale
d'amenée d'eau de la Source Mercier**

LIGNEROLLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, notamment celles de l'article 7b de la loi sur la distribution de l'eau LDE, la Municipalité de Lignerolle et le Comité directeur de l'Association intercommunale d'amenée d'eau de la Source Mercier - AISM soumettent à l'enquête publique du mercredi 25 mai au jeudi 23 juin 2022 le projet suivant:

- **construction d'un nouveau réservoir de 800 m³ sur le bien-fonds B-F n° 2 de la Commune de Lignerolle au lieu-dit Les Esserts**
- **défrichage/reboisement temporaire et définitif nécessaire à la réalisation de l'ouvrage**
- **construction d'un ouvrage de collecte des sources et de pompage au lieu-dit Les Millières – B-F n° 428**
- **réfection des captages communaux des Entes, de Champ-Pourri et des Millières – B-F n° 2 et 451**
- **remplacement de conduites et renforcement du réseau de défense incendie et de distribution d'eau – B-F n° 2, 33, 35 et 428**
- **démolition des réservoirs communaux du Stand et des Millières – B-F n° 2 et 428 et du réservoir intercommunal de la Forêt – B-F n° 2.**

Le dossier d'enquête, établi par les bureaux BR Plus Ingénieurs SA et Herter & Wiesmann Ingénieurs Conseils SA, peut être consulté au greffe municipal de Lignerolle durant les heures d'ouverture.

Les observations ou oppositions motivées, doivent être formulées par écrit, directement sur la feuille d'enquête ou adressées, pendant la durée de l'enquête, par lettre recommandée à la Municipalité. Il ne sera pas tenu compte des oppositions ou observations déposées après l'expiration du délai d'enquête.

**La Municipalité
Le Comité directeur de l'AISM**